

# AU CŒUR



# DE L'ACTU

Cœur de Charente | Magazine communautaire | n°10 | décembre 2024

**Villages d'avenir**

**Petites villes de demain**

- Habitat : des aides aux travaux
- Portraits d'acteurs du territoire
- Revivez l'année 2024





## LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans l'attente des orientations budgétaires gouvernementales qui s'annoncent drastiques les élus communautaires ont décidé de s'engager dans la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette volonté répond à 3 objectifs :

- La lutte contre la précarité énergétique.
- L'adaptation du logement pour les personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap.
- La lutte contre l'habitat indigne.

L'opérateur recruté est SOLIHA et l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixé est de 250 logements réhabilités.

Vous trouverez dans ce bulletin communautaire tous les renseignements relatifs à ce dispositif qui durera 3 ans (2024 – 2027).

La rubrique « Les temps forts » témoigne de la diversité des actions proposées envers tous les publics et du dynamisme de notre territoire. Celui-ci est attractif grâce à la mobilisation des élus, des associations et des services de la Communauté de communes.

Votre lecture attentive vous permettra de découvrir la poursuite de beaux portraits d'acteurs engagés du territoire ainsi qu'un focus sur 3 charmants villages de Cœur de Charente.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et une très belle année 2025.

Christian Croizard,  
Président de la Communauté de communes Cœur de Charente,  
Maire de Mansle-les-Fontaines.



Communauté de communes  
Cœur de Charente

[www.coeurdecharente.fr](http://www.coeurdecharente.fr)

### • Siège communautaire

10 route de Paris  
16560 TOURRIERS

☎ 05 45 20 68 46

[secretariat@coeurdecharente.fr](mailto:secretariat@coeurdecharente.fr)

### • Pôle aménagement & environnement

5 avenue Paul Mairat  
16230 MANSLE-LES-FONTAINES

☎ 05 45 20 71 33

 Communauté de communes  
Coeur de Charente

### Responsable de la publication :

Christian Croizard

### Coordination du bulletin :

Eric Bouchet, vice-président en charge de la communication et Caroline Desvars, chargée de communication

### Impression :

Médiaprint (Chasseneuil-sur-Bonnieure)  
[www.mediaprint-eco.com](http://www.mediaprint-eco.com)

### Maquette/création graphique :

Atelier Philographie (Val-de-Bonnieure)  
[www.philographie.com](http://www.philographie.com)

### Illustration de couverture :

©Adobe stock

Tirage : 12 800 ex.

Dépôt légal : décembre 2024

# ÉCONOMIE

## 3ha aménagés à vendre sur la ZA des Coteaux à Vars !

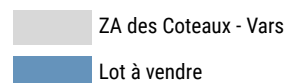


La Communauté de communes a aménagé 3 nouveaux hectares au bénéfice du développement économique du territoire.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Garraud et les Jardins de l'Angoumois, touchent à leur fin.

Vous souhaitez plus d'informations sur ces terrains pour développer votre entreprise ?

Contactez nous au 05 45 20 09 65 ou par mail à l'adresse [économie@coeurdecharente.fr](mailto:économie@coeurdecharente.fr)



## LES NOUVELLES FUSIONS DE COMMUNES

### À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

La Communauté de communes Cœur de Charente va désormais compter 48 communes. La fusion des communes permet de répondre à plusieurs enjeux :

- **Renforcer les moyens financiers et optimiser les dépenses** : une commune fusionnée bénéficie de financements spécifiques, tels que le maintien de la dotation de l'État, plus une dotation d'amorçage, ce qui est un avantage pour soutenir des projets communs. De plus, mutualiser les ressources permet de réduire certains coûts et de mieux gérer les équipements.
- **Améliorer les services publics** : en regroupant les compétences et les services des communes, la commune nouvelle peut proposer une offre de services publics plus riche et plus accessible pour les habitants.
- **Augmenter l'attractivité du territoire** : avec des ressources regroupées, la commune nouvelle peut envisager des projets plus ambitieux qui rendent le territoire plus attractif pour les entreprises et les nouvelles populations. Elle bénéficie d'une meilleure visibilité à l'échelle intercommunale, départementale ou régionale.

La Préfecture a validé la fusion et le nom de 2 communes nouvelles :

- **1- « La Boixe »** : les communes de Vars et Montignac-Charente vont fusionner pour devenir une seule et même entité de 2900 habitants.
- **2- « Aunac-sur-Charente »** voit la fusion de Moutonneau et Aunac-sur-Charente. Moutonneau se rattache à Aunac-sur-Charente qui avait déjà fait l'objet d'une fusion en 2017 entre les communes de Bayers, Aunac et Chenommet. La commune nouvelle comptera alors 760 habitants.

Créer de la cohésion tout en respectant les spécificités et identités locales, maintenir les services de proximité, être attentif aux préoccupations et attentes des citoyens, là sont les principaux défis !



# HABITAT



## RÉNOVER, AMÉLIORER ou ADAPTER VOTRE LOGEMENT EN CŒUR DE CHARENTE

2024  2027

La Communauté de communes **Cœur de Charente** s'engage dans la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2027 pour soutenir **la rénovation des logements et améliorer le cadre de vie de ses habitants.**

Ce programme est lancé en partenariat avec **l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, le Département de la Charente, les communes Petites Villes de Demain : Mansle-les-Fontaines, Aigre, Vars, Montignac-Charente et Saint-Amant-de-Boixe.**



Ce dispositif vous permet de bénéficier d'**aides financières et d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour réaliser vos travaux.** C'est une occasion idéale pour améliorer votre qualité de vie tout en réduisant vos factures d'énergie et valoriser votre patrimoine bâti. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association **Soliha** et à saisir cette opportunité !

### QU'EST-CE QUE L'OPAH CŒUR DE CHARENTE ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Cœur de Charente (2024-2027) est un programme de **rénovation du parc privé** ancien déployé sur tout le territoire Cœur de Charente. Ce dispositif offre aux propriétaires un accompagnement personnalisé sur les aspects techniques, administratifs et financiers.

Il propose également des aides financières **aux investisseurs locatifs (propriétaires bailleurs)** afin de favoriser la remise sur le marché locatif de logements rénovés et abordables.

La Communauté de communes a missionné l'association **SOLIHA Charente** pour vous accompagner dans votre projet de rénovation ou d'adaptation de votre logement. **SOLIHA, expert neutre, prend en charge votre dossier de l'audit énergétique à la demande de versement des subventions par les financeurs.**

### UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET SUR MESURE



### PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS JUSQU'À 70 000 € D'AIDES POSSIBLES\*

Les subventions mobilisables dans le cadre de l'OPAH Cœur de Charente, que ce soit pour **des travaux d'amélioration énergétique ou pour des travaux d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap**, sont soumises à critères de ressources et ciblent les propriétaires occupants aux ressources **modestes et très modestes.**

#### Plafonds des ressources des ménages - Anah 2025

Nbre de personnes du ménage	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaires	Revenus Supérieurs
1	17 173	22 015	30 844	> 30 844
2	25 115	32 197	45 340	> 45 340
3	30 206	38 719	54 592	> 54 592
4	35 285	45 234	63 844	> 63 844
5	40 388	51 775	73 098	> 73 098
par personne supplémentaire	+ 5 094	+ 6 525	+ 9 254	+ 9 254

### PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'aides pour les rénovations énergétiques, l'adaptation au logement, la sortie d'insalubrité et la transformation d'usage d'un bâtiment.

Certains dispositifs permettent des avantages fiscaux en s'engageant sur un plafonnement de loyer sur une durée de 6 ans.

\*Subventions soumises aux critères de l'Anah (ressources, typologie de travaux, gain énergétique...)

Besoin d'un renseignement ? Une question ? 05 45 95 62 02

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

## COMMENT PROCÉDER ?

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

05 45 95 62 02

Le porteur de projet prend contact

1

**VISITE - AUDIT**  
du logement pour définir le programme de travaux

2

**DEMANDE DE DEVIS**  
par le propriétaire afin de chiffrer le coût global du projet

3

**DEMANDE DE SUBVENTION**  
SOLIHA s'occupe de tout

4

**RÉALISATION DES TRAVAUX**  
après obtention des accords de financement

5

**FIN DES TRAVAUX**  
SOLIHA demande le versement des subventions

6



**ATTENTION : ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.**

## EXEMPLES CONCRETS



### Hypothèse 1 : Travaux lourds

Un couple avec 2 enfants, ayant des revenus modestes souhaite faire des travaux lourds.

#### Les travaux envisagés :

- Remaniement d'une partie de la toiture
- Réfection de l'électricité et de la plomberie
- Remplacement des menuiseries
- Isolation des murs intérieurs
- Pose d'une pompe à chaleur

**Coût des travaux : 70 000 € TTC**

**Montant des subventions : 49 605 €**

- Anah - Ma prime logement décent : 39 090 €
- Anah - Prime sortie passoire : 6 515 €
- Cœur de Charente : 4 000 €

**Reste à charge : 20 393 €**



### Hypothèse 2 : Adaptation du logement

Un couple de personnes âgées de 86 ans ayant des revenus très modestes souhaite faire des travaux d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie.

#### Les travaux envisagés :

- Pose d'un monte-escalier
- Remplacement des volets bois par des volets roulants solaires.

**Coût des travaux : 19 212 € TTC**

**Montant des subventions : 16 147 €**

- Anah - Ma Prime Adapt' : 13 147 €
- Département Charente : 3 000 €

**Reste à charge : 3 065 € HT**



### Hypothèse 3 : Propriétaire bailleur

Des propriétaires ont un logement de 50m<sup>2</sup> très dégradé et vacant depuis plus de deux ans. Ils souhaitent le réhabiliter pour le louer.

**Il est envisagé une rénovation complète à 1800 € HT/m<sup>2</sup> (plafond finançable max 80 000 € TTC)**

**Coût des travaux : 90 000 € HT**

**Montant des subventions : 46 000 €**

- Anah - Ma prime logement décent Propriétaire Bailleur : 28 000 €
- Anah - Prime sortie passoire : 2 000 €
- Anah - Prime sortie de vacance : 5 000 €
- Cœur de Charente : 7 000 €
- Dispositif Petites villes de demain (exemple : commune de Mansle-les-Fontaines) : 4 000 €

**Reste à charge : 44 000 € HT**

## PERMANENCES SUR RDV

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanences  
SUR RENDEZ-VOUS

05 45 95 62 02

contact.charente@soliha.fr  
www.soliha16.fr

	2ème vendredi de chaque mois	4ème vendredi de chaque mois
Matin	<b>AIGRE</b> 9 h - 12 h Espace France Services 29 Grande Rue, Aigre	<b>TOURIERS</b> 9 h - 12 h CDC Cœur de Charente 10 rte de Paris, Tourriers
Après-midi	<b>VARS</b> 13 h 30 - 16 h 30 Espace France Services 25 Bis rue Gare, Vars	<b>MANSLE-LES-FONTAINES</b> 14 h - 17 h Espace France Services 21 Bd Gambetta, Mansle-les-Fontaines

## UN HABITAT RESPECTUEUX TÉMOIGNAGE

Dans le cadre de vos projets de rénovation de l'habitat voici l'exemple d'une construction de maison respectueuse de l'environnement par l'utilisation de matériaux nobles. Francis Flaud a construit lui-même une maison bois-paille en 2016, sur la commune de Juillé.



### Quels sont précisément les matériaux qui ont été utilisés dans la construction de votre maison ?

Nous avons tout d'abord réalisé une chape en chaux - liège d'environ 15 cm. Puis les murs ont été montés avec des bottes de paille que l'on a compressées puis sanglées pour enfin être recouvertes de différentes couches de chaux.

La charpente et toute l'ossature est en bois, et on a utilisé de la ouate de cellulose pour l'isolation. Et enfin tous les enduits intérieurs sont en argile.

### Quelle était votre motivation principale dans ce choix de construction ?

Je souhaitais être indépendant d'un point de vue énergétique et ma fibre écologique, respectueuse de l'environnement a également orienté mes choix. Le plus important c'est que l'on vit dans une maison saine.

À l'heure où l'on parle de plus en plus des perturbateurs endocriniens c'est très important.

### Comment vous chauffez-vous ?

Je chauffe avec un poêle à bois de 6 KW et je n'utilise qu'environ 2 stères de bois par an pour une surface habitable de 112 m<sup>2</sup>. J'ai également installé un chauffe-eau solaire.

### Quels sont vos conseils pour des personnes qui voudraient suivre votre exemple ?

Je pense qu'il faut être bien accompagné notamment par un constructeur spécialisé et je me suis beaucoup renseigné sur la revue « La maison écologique ».

La toute première maison en paille date de 1920 ; il y a donc de vrais retours d'expérience.

Avec le recul, l'utilisation du chaux/chanvre plutôt que du chaux/paille aurait pu être un meilleur choix car plus simple à poser et surtout plus rapide.

J'ai quitté une maison en pierre pour une maison en bois et paille et je ne regrette pas ce choix. Il m'a fallu l'aide de la famille, des amis et d'un ancien formateur en maçonnerie au Club Marpen, que je remercie.

## VISITES THERMOGRAPHIQUES

La Communauté de communes et le CAUE de la Charente vous invitent à participer à une balade thermique de votre village, le :

- vendredi 17/01 à 18h, Salle polyvalente de TUSSON
- mercredi 5/02 à 18h, Mairie de MANSLE

Que vous soyez propriétaire, habitant ou simple curieux, venez discuter rénovation énergétique avec un conseiller en rénovation.

Sur inscription au 05.45.92.95.93





**Accueillir la biodiversité dans sa commune, son quartier, sa rue, son jardin, son entreprise,...**  
Opération ouverte aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers.\*

Planter des haies champêtres, des fruitiers et des prairies mellifères  
Installer des nichoirs et des abris à faune

**2024  
2025**

\*sous conditions

**Appel à projet " Nature et Transitions "**  
**Région Nouvelle-Aquitaine**  
**80% de subventions possibles**

Conditions et modalités de l'aide sur [www.paysduruffecois.com](http://www.paysduruffecois.com)

PETR du Pays Ruffécois - 05 45 20 34 94 - [accueil@petr-ruffecois.fr](mailto:accueil@petr-ruffecois.fr)

## CONCOURS PHOTOS « BIODIVERSITÉ » / 2<sup>E</sup> ÉDITION

Récemment reconnu « Territoire Engagé pour la Nature », grâce notamment à la réalisation de sa stratégie biodiversité, le PETR du Pays du Ruffécois a lancé son deuxième concours photos avec pour objectif de mettre en relief la biodiversité présente sur le territoire à travers le regard des usagers qui la côtoient au quotidien.

### Thème du concours photos 2024 :

« la biodiversité terrestre (trame verte), aquatique (trame bleue) et nocturne (trame noire) ... mettez en lumière la faune et la flore du Nord Charente ! ».

- 12 participants et 27 clichés
- 13 photos sélectionnées par le jury
- 2 clichés « coup de cœur du public ».

Les lauréats ont été exposés lors des Florales d'automne à Mansle-les-Fontaines, les 12 et 13 octobre où le public a pu voter pour son cliché préféré (137 votes).

Ont été récompensés :

- « Chevreuil à la lisière du bois » de Hubert Audry
- « Rayons d'eau douce » de Laurent Lafont



## Savez-vous qu'il pousse sans doute des orchidées dans votre pelouse ?



Les orchidées ne sont pas seulement des plantes d'origine tropicale, confinées aux jardinerie ou autres magasins de fleurs. On en trouve aussi dans le territoire du Pays du Ruffécois, qui en compte une trentaine d'espèces, réparties entre les boisements, les prairies humides et marais, et surtout les pelouses naturelles des coteaux calcaires. Ces derniers milieux, plutôt secs, impropres à la culture, généralement bien ensoleillés, occupent globalement une portion très petite du territoire mais abritent une très riche biodiversité (plantes, insectes, reptiles, oiseaux). Les orchidées s'y succèdent de mars à juillet, parfois en populations très importantes, avec des noms souvent évocateurs, rappelant ... leur couleur (Orchis pourpre, verdâtre)... leur odeur (Orchis bouc ou Orchis très odorant)... la forme d'une partie de leur fleur (Orchis militaire, homme-pendu, Serapias langue).

Les pelouses privées, comme les parcs ou jardins publics, peuvent en voir fleurir, si on évite de tondre les hampes florales au moment de la floraison. Le repérage des pieds peut se faire aisément, dès l'automne, grâce aux feuilles non divisées, formant une rosette plus ou moins plaquée au sol.

Pour en savoir plus :

Site de la SFO-PCV (Société d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée)

[www.orchidee-poitou-charentes.org](http://www.orchidee-poitou-charentes.org)

# PORTRAITS D'ACTEURS DU TERRITOIRE



## ÉTABLISSEMENT GUILLEMETEAU

La toute première petite boutique de vente (charbon, bois, fioul et un peu de matériaux) est créée en 1972 par M. et Mme Guillemeteau. Date à laquelle la famille, originaire de St-Bonnet (près de Barbezieux), achète et s'installe à St-Amant-de-Boixe (La Station). Ce sont aujourd'hui les trois enfants qui gèrent l'entreprise familiale, Laurent, Corinne et Delphine.



### Quand avez-vous commencé à travailler dans l'entreprise ?

Corinne : j'ai travaillé la première dans l'entreprise en 1992 au service comptabilité ensuite Laurent est arrivé au service commercial en 1994 et Delphine nous a rejoint en 2000 au service administratif. Puis, en 2006, date à laquelle nos parents sont partis en retraite, nous avons pris la gérance de l'entreprise, tous les trois à part égal.

### Est-ce que poursuivre l'entreprise familiale était une évidence pour chacun d'entre vous ?

Laurent : pour moi oui ! J'ai fait des études de comptabilité, confortées par une école spécialisée pour le négoce et les matériaux de construction de manière à être armé pour travailler dans l'entreprise.

Corinne : J'ai également suivi des études de comptabilité mais pas avec cette volonté d'intégrer l'entreprise mais cela s'est fait par besoin. J'ai toutefois assuré ce poste pendant 10 ans avant d'être davantage dans la partie commerciale.

« Avec Laurent, depuis notre plus tendre enfance, on a toujours joué à vendre des matériaux, joué avec des camions, toujours baigné dans cette ambiance et on a cette bosse du commerce, de l'entrepreneuriat en nous »

Delphine : Quant à moi, je ne voulais pas du tout y travailler, je n'étais pas intéressée par ce métier car j'ai fait des études d'hôtellerie et j'habitais dans le sud. En 2000, de retour en Charente j'ai finalement intégré l'entreprise dans la partie administrative.

### Quelle évolution a connu l'entreprise depuis ?

L'entreprise n'a eu de cesse de progresser. Nos parents ont profité de l'évolution du marché de la construction pour créer un nouveau magasin à Rouillac en 1991 puis un autre à Aigre (Villejésus) en 2003. Mais l'année 2008 a été très difficile avec la crise économique qui a touché le bâtiment. Depuis, chaque année nous avons cessé d'augmenter plus ou moins notre chiffre d'affaires.

### Combien de salariés compte aujourd'hui l'entreprise Guillemeteau sur les 3 agences ?

C'est une équipe de 20 salariés dont 3 responsables d'agences et nous trois qui sommes principalement sur l'agence de Saint-Amant-de-Boixe.

### Quelles sont aujourd'hui les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

- On se pose la question de l'avenir du métier, dans le négoce traditionnel. Car l'évolution d'Internet, de la grande distribution et le manque de repreneur des entreprises du secteur du bâtiment nous inquiètent.
- Les évolutions réglementaires en

matière d'urbanisme incitent à la construction de maisons neuves au sein de lotissements. Les constructions seront de plus en plus en « semi industrielle » et non artisanale, d'où une limitation de notre développement.

- L'autre problème concerne la visibilité de l'entreprise car nous sommes à St-Amant-de-Boixe. Nous avons donc travaillé notre visibilité numérique avec la création d'un site Internet et d'un click and collect.

Nous appartenons également à un groupement d'indépendants (23 négociants indépendants ; 46 points de vente) à l'échelle du Grand Sud-Ouest, Batiland, initié en 2000. Il nous permet d'avoir plus de poids auprès des fournisseurs, davantage d'échanges et de mutualisations.

### Quels sont les projets à court ou moyen terme ?

Notre souhait est avant tout de conforter l'existant en modernisant l'ensemble de nos outils de travail. Par exemple, avec la construction de bâtiments photovoltaïques sur nos agences de Rouillac et de St-Amant-de-Boixe afin de produire une énergie écologique.

Et pour le futur de l'entreprise, nous n'avons pour le moment aucun de nos enfants intéressés pour reprendre l'entreprise donc y aura-t-il une 3<sup>e</sup> génération ou un repreneur extérieur ? L'avenir nous le dira....

Établissement Guillemeteau

☎ 05.45.39.72.06  
www.batiland.fr





## LA FOIRE EXPOSITION DU PAYS D'AIGRE, PASSION ET CONVIVIALITÉ

Roland Vilneau et Dominique Grandjaud, respectivement Président et membre du Comité de Foire, ont fêté cette année la 50<sup>e</sup> édition de la foire du Pays d'Aigre. Créé en 1971, le Comité de foire n'a de cesse de vouloir faire partager et perdurer une foire identitaire sur le territoire.



### Comment est née la Foire du Pays d'Aigre ?

Elle est née de la volonté commune des commerçants et artisans d'Aigre. La CCI était également partenaire.

Elle est le renouveau des comices agricoles qui ont été les premières organisations professionnelles agricoles. Le but de rassembler tous les acteurs sur un même lieu pour dynamiser et faire connaître les nouvelles pratiques agricoles, horticoles... Beaucoup d'artisans participaient à cette foire : charrons, serruriers...

Les foires pour la vente existaient déjà dans beaucoup de communes rurales mais il s'agissait ici d'exposer avant tout les nouvelles technologies. Une belle occasion par ailleurs de rassembler les populations.

### Quelles ont été les personnes moteur ?

Gonzague Hériard Dubreuil, le Directeur des Cognac Gautier et qui sera élu le premier Président de l'association des commerçants d'Aigre. Sans oublier Gilles Sylvestre, Christian Chabernaud et tout un collectif pour porter le développement de la Foire, ainsi qu'une association d'aviculture portée par M. Raby.

### Quelles étaient les autres foires expo aux alentours ?

Celle de Ruffec était très importante et a été créée dans les années 60. Il existait également Barbezieux et Angoulême.

### Les visiteurs viennent également pour découvrir les expositions culturelles avec un thème différent chaque année. C'est vous Dominique Grandjaud qui avez initié cette formule ?

Après avoir valorisé le patrimoine sous le couvert d'une association en initiant des visites, des conférences, etc.,

pendant 7 ans, cela va créer une émulation et l'idée va naître de réaliser une exposition, la 1<sup>re</sup> exposition en 1979 qui sera présentée lors de la Foire expo. Il s'agissait donc cette année de la 43<sup>e</sup> exposition !

### Combien d'adhérents compte aujourd'hui le comité de foire ?

Nous sommes environ 70 personnes ; à la création nous étions une trentaine. Tous sont partie prenante avec de nombreux jeunes qui nous ont rejoints d'Aigre et des alentours.

### Comment voyez-vous l'évolution de la Foire expo ?

On souhaite avant tout conforter l'existant, maintenir les expositions culturelles, qui sont l'identité de la foire. Il y a également un retour en force des animaux. Karel Maubrun, le Président National des expos avicoles nous aide en ce sens. Cela a un vrai succès auprès des enfants. Les demandes d'exposants sont en augmentation mais la surface d'expositions est limitée et nous ne pourrions accepter tout le monde. C'est la rançon du succès !

### Qui vient à la foire du Pays d'Aigre ?

Essentiellement un public familial mais aussi des artisans, des agriculteurs car les exposants vendent durant la foire, ce qui est un signe positif. Nous accueillons environ 4000 personnes sur 2 jours. Les entrées constituent nos recettes principales avec les inscriptions des exposants. Les collectivités (Mairie, Département, Communauté de communes) nous aident également financièrement.

### Quel sera le thème de l'expo pour la foire 2025 qui aura lieu les 17 et 18 mai ?

Nous préparons une exposition intitulée «l'éclairage depuis des lustres, une intense quête de lumière». Une belle occasion de présenter un inventeur de notre territoire Joseph Alexandre Robert.

### Un dernier mot ?

La foire du Pays d'Aigre est un lieu de rencontre, on aime discuter, trinquer ensemble et prendre le temps. Le marché des producteurs de pays pour les repas permet également cela et la jeunesse est au rendez-vous. Le tissu rural a besoin d'être soutenu et défendu car ce sont des emplois à la clé. Il est donc important de continuer.





## DONATELLA MALTESE ET FANNY HEYDRICKX

Fanny est accompagnatrice du chantier d'insertion de Saint-Fraigne qui accueille une trentaine de personnes tous les ans.

C'est le cas de Donatella, d'origine Italienne, arrivée en France il y a 12 ans puis installée en Charente depuis 2016.



### Donatella, qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en Charente ?

Il s'agissait d'un projet familial avec mon ex-mari qui en tant qu'artiste peintre proposait des stages de créativité. Je m'occupais de la partie organisationnelle et j'élevais mon enfant en parallèle.

### Quelles études avez-vous suivies en Italie ?

J'ai un bac en sociologie. J'ai travaillé dans les musées en Italie, puis en France dans une association culturelle pour organiser des événements artistiques et culturels.

### Suite à un changement dans votre vie vous décidez de chercher du travail ?

Effectivement et c'est en répondant à une offre d'emploi que Fanny du chantier d'insertion me contacte pour un travail à la Maison de l'eau à St-Fraigne.

### Il représente quoi ce poste au sein du chantier d'insertion ?

J'ai 47 ans et c'est un âge charnière pour trouver du travail. Mais ça n'est pas seulement un travail. Même si cela fait 12 ans que je suis en France, ce poste est pour moi l'occasion de comprendre le fonctionnement de la société française et de l'intégrer.

### Que permet le chantier d'insertion que ne permet pas une formation classique ?

C'est la possibilité d'une vraie insertion professionnelle avec comme aboutissement l'écriture d'un projet professionnel et une remise en route dans le monde du travail. Nous pouvons également faire des stages.

Mais ce qui est le plus important c'est l'accompagnement personnalisé que l'on reçoit, ainsi qu'un soutien psychologique et social. On se sent moins seul. Et, chose non négligeable, nous sommes rémunérés.

### Fanny, quelle est la durée d'un contrat d'insertion ?

Il s'agit de CDD d'insertion d'une durée de 4 mois, renouvelables jusqu'à 2 ans maximum.

### Si quelqu'un souhaite intégrer le chantier d'insertion, que doit-il faire ?

Les demandes nous proviennent du Département, des Missions Locales, de France Travail, ou même via des candidatures spontanées. Un diagnostic socio-professionnel est réalisé afin de savoir si la personne peut bénéficier d'un parcours en insertion (plusieurs critères étant à prendre en compte).

### Avez-vous beaucoup de demandes ?

Oui nous recevons beaucoup de candidatures, même si cela fluctue en fonction des périodes. Nous sommes conventionnées pour 16 ETP. Nous avons en moyenne 20 à 25 personnes en contrat. France Travail devrait conseiller davantage ou du moins informer qu'une telle possibilité existe, car ça n'a pas été le cas.

### Quel est l'objectif principal du chantier d'insertion ?

C'est réellement de réinsérer la personne soit dans l'emploi soit dans la formation, remettre la personne sur les bons rails. Il s'agit d'un tremplin, l'objectif, la finalité ça n'est pas que le travail ; il ne représente que 50% du temps, les 50 autres % représentent l'accompagnement socio-professionnel.

### À quel moment s'arrête l'accompagnement ?

Il est censé s'arrêter à la fin du contrat mais au cas par cas, je peux prendre des nouvelles, je peux aider ponctuellement.



Chantier d'insertion  
de St Fraigne  
☎ 05.45.23.84.84



## LE FALM

Le Foyer Arts et Loisirs Manslois dont le siège est à Mansle-les-Fontaines est porté par un directoire composé de trois personnes, Cathy Riffaud, Christian Denys et Marylène Proust.

### Comment est née cette association et en quelle année ?

Le FALM est né en 1978 de la volonté d'enseignants principalement, du collège de Mansle de créer une association d'éducation populaire, en lien avec la FCOL pour un public plus large qu'uniquement les enfants.

Il s'agit d'une association à sections multiples pour des activités culturelles et sportives.

### Combien de sections compte le FALM ?

De 3 sections à sa création, le FALM est allé jusqu'à 25 en 2009 pour plus de 1000 adhérents toutes sections confondues.

Aujourd'hui le FALM compte 12 sections.

### Quels grands changements a connu le FALM ?

En 2009, quand Pierre Ramblière a quitté le poste de président du FALM un Directoire a été créé pour alléger les tâches de chacun.

En 2017, les sections sportives quittent le FALM et créent leurs propres associations afin de pouvoir avoir accès à certaines subventions.

Le grand tournant pour le milieu associatif fut bien évidemment le COVID.

En 2022 le FALM ne comptait plus que 240 adhérents. Nous avons terminé l'exercice 2023/2024 autour de 350 adhérents !

### Quel est l'avantage à intégrer le FALM pour une association ?

Le FALM est facilitateur, allégeant les démarches administratives :

- Statuts déjà déposés, CA constitué, assurance unique pour toutes les sections,
- Demandes de subventions centralisées

par le directoire,  
• Aide technique, logistique de l'ensemble des membres du FALM si besoin...

### Quelle est la contribution des membres ?

Chaque section gère de manière autonome son activité, fixe sa propre cotisation.

Toutefois, chaque adhérent reverse au directoire 9 €/an par adulte et 5 € par enfant (pour les frais de gestion, l'assurance).

### Une des personnes très investie fut Pierre Ramblière, notamment dans la section Collection avec l'écriture des ouvrages du Pays Manslois.

Pierre Ramblière, Yvette Renaud, Jeanine Fouché, initiateurs de cette section, ont permis grâce à un énorme travail de recherches, qu'en 2002 paraisse le premier tome (il y en aura 5 en tout), auxquels s'ajoutent plusieurs parutions d'Yvette Renaud, dont « le petit Mairat », « Vélocipèdes et bicyclettes »...

### Quels sont vos projets ?

Convaincus que le monde associatif a sa carte à jouer dans notre société, nous ne pouvons hélas que constater que les adhérents d'aujourd'hui sont devenus des « consommateurs » et ne s'investissent plus comme l'ont fait leurs aînés...

Il nous faut :

- penser à la relève, anticiper le départ des intervenants, sinon certaines activités risquent de cesser à terme.
- communiquer davantage, via les réseaux sociaux par exemple.
- accueillir des plus jeunes.



- créer de nouvelles sections qui puissent les intéresser...

Nous sommes ouverts à toutes propositions, à l'instar de ces 2 nouvelles sections qui démarrent cette année :

- Art plastique pour pratiquer le dessin et la peinture sous la conduite d'un professionnel (section adultes et enfants qui se tient le jeudi au centre social).
- Diamond painting (peinture diamants), le mardi soir également dans les locaux du centre social (adultes et enfants)

Toutes les idées sont bonnes à prendre ; alors, si l'activité que vous aimeriez pratiquer ne figure pas encore dans celles répertoriées à Mansle-les-Fontaines, venez nous en parler...

Nous devons poursuivre notre engagement et ce à quoi nous croyons à savoir faire vivre le territoire et accueillir les personnes volontaires.



FALM

falm.directoire@gmail.com

06.30.35.99.30





## LOUHANNE JARRY

**Originaire de Mouton, Louhanne a 18 ans et vient de partir aux États-Unis pour vivre son rêve, jouer au football pour devenir professionnelle.**

### À quel âge as-tu commencé à jouer au foot et dans quel club ?

J'ai démarré le foot à l'âge de 8 ans au club de Saint-Angeau. J'avais tout de même essayé d'autres sports comme la natation, le tennis avant de découvrir le foot. Et cela m'a plu. Cela a d'abord été une passion mais très vite c'est devenu plus que ça avec l'envie d'aller plus loin et avec un esprit de compétition.

### Qui joue au foot dans ta famille ?

Mon grand frère joue au foot il est même vraiment très fort !

### Est-ce qu'il y avait des équipes féminines ou as-tu joué uniquement avec des garçons ?

Dans nos clubs ruraux, ce sont des équipes mixtes. C'est à Soyaux que j'ai commencé à jouer en féminine\*. Mais

c'est vraiment aussi grâce à ça que j'ai progressé car les garçons m'ont porté vers le haut et m'ont poussée à me dépasser.

*\* Clin d'œil à Tony Menanteau, animateur jeunes à Aigre, qui a été son entraîneur à Soyaux.*

### Quel est ton parcours avant les États-Unis ?

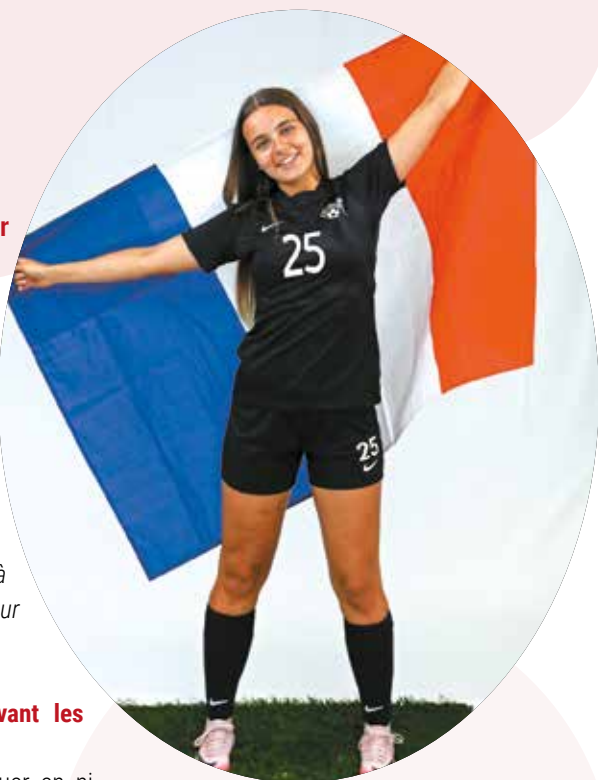
Soyaux avec qui j'ai pu jouer en niveau régional. Puis je choisis d'aller à Saintes pour intégrer la classe de « sport études football mixte » et enfin à Angoulême en « Sport études football féminin ». L'avant dernière étape c'est les Girondins de Bordeaux où je participe aux détectations et intègre finalement le club à 16 ans. C'est la porte ouverte vers le championnat national. Cela paraît simple mais c'est un vrai parcours du combattant. Il faut vraiment avoir les bonnes opportunités, connaître du monde, que les bonnes personnes soient là aux bons moments... sinon tout prend beaucoup de temps...

### De quel soutien as-tu bénéficié pour partir aux États-Unis ?

Le club des Girondins m'a épaulée dans mes recherches. Mais j'ai ensuite contacté l'agence Elite athlète et monté le dossier toute seule. Heureusement mes parents ont toujours été présents et m'ont toujours soutenue dans mon parcours.

### Pourquoi les États-Unis ?

Le modèle des études aux États-Unis, c'est vraiment particulier. Pour pouvoir continuer à faire du sport on doit avoir suffisamment de « crédits » en cours. L'un ne va pas sans l'autre.



Quant au foot, il est vraiment différent, il est beaucoup plus physique. La vision du foot est différente et les qualités attendues aussi.

### Comment se déroulent tes journées ?

J'ai des semaines peu chargées. Les cours le matin et le foot l'après-midi. Des cours d'anglais notamment le matin car je suis partie sans parler un mot d'anglais (rires). Mais je me débrouille tout comme les autres filles de différentes origines. On a développé notre propre langage !!

### Tu vas rester 4 ans dans le Kansas. As-tu comme projet de revenir en France ?

Je verrais une fois que je serais professionnelle les opportunités qui vont se présenter et je ferais mon choix. Cela peut être en France comme dans un autre pays étranger.

### Un conseil à celles qui voudraient suivre la même voie ?

Ne jamais rien lâcher même si on nous dit que ce qu'on veut faire n'est pas réalisable. Il ne faut compter que sur notre détermination et seul le travail acharné nous permet d'atteindre nos rêves.





**Journée de cohésion du personnel de la Communauté de communes Cœur de Charente • 14 novembre à Cellettes - Domaine d'Echoisy avec l'Association l'Oasis du coq à l'âme**



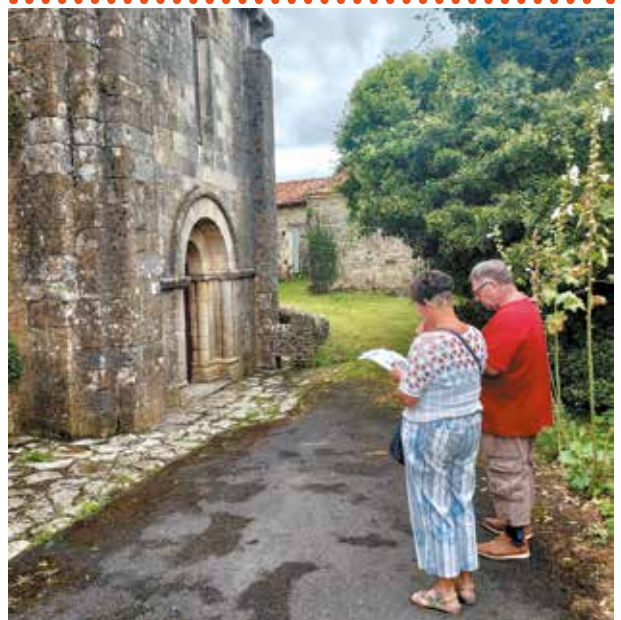
### **P'tit dej éco de Cœur de Charente**

Les temps de rencontre à destination des entreprises se poursuivent tous les 4 mois. Les deux derniers sujets abordaient la communication « Boostez vos réseaux sociaux pour booster vos ventes » et les marchés publics « Osez répondre aux marchés publics ».



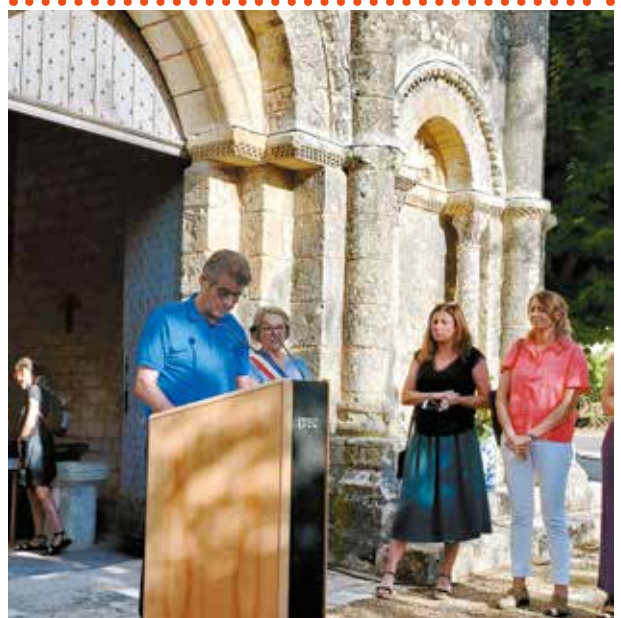
### **Florales • 12 et 13 octobre - Mansle-les-Fontaines**

La 31e édition des Florales d'automne organisée par le PETR du Pays du Ruffécois a accueilli plus de 3100 visiteurs de tout le département et de ses environs. Un événement dédié aux producteurs avec cette année, 77 exposants présents.



### **« En route pour l'art roman » • 21 juillet**

Premier rallye patrimoine sur les pas de l'application numérique « Bâtisseurs en Nord Charente ». 20 voitures ont sillonné le territoire pour découvrir 12 monuments romans emblématiques et assister aux démonstrations de vitrail, taille de pierre...



### **L'église de Mouton se fait une beauté • 7 août**

La Communauté de communes et la commune de Mouton inauguraient la fin des travaux de l'église de Mouton en présence de la Région, de l'État et du Département, les trois principaux financeurs.





**Journée de la parentalité • 25 mai - Vars**  
**Pôle enfance/jeunesse Mômes en cœur**

Cette 1<sup>re</sup> édition a rencontré un large succès avec 60 familles soit environ 180 à 200 personnes. Parents, enfants et professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont pu se retrouver autour d'échanges riches. Des ateliers en famille, des temps d'informations et de prévention ont alimenté cette matinée.

**Prenez date pour 2025 : samedi 24 mai au pôle enfance jeunesse à Aigre.**



**Octobre était le mois de la découverte du Japon**  
**• octobre - Aigre**

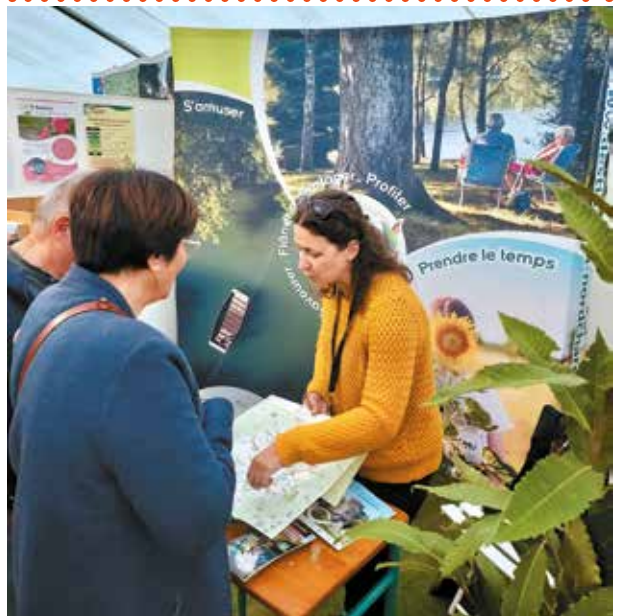
La bibliothèque communautaire proposait « Octobre au Japon » avec de nombreuses animations. Pour les plus jeunes, des ateliers partagés en famille : Origami, lanternes japonaises, éventails, marque pages, masques japonais, etc. Et pour les adultes, un atelier kokedama, fleurs japonaises en papier, carnet et reliure japonaise.



**Un nouveau jeu pour découvrir les villages du territoire • octobre - Aigre et Vars**

Circino a été créé par la société Créacom games à l'échelle de la Charente. 5 villages de Cœur de Charente sont présents : Bessé, Mansle, Villognon, Aunac/Charente et Les Gours. Il a été proposé aux enfants de 6 ans, des accueils de loisirs d'Aigre et de Vars. David, créateur du jeu a animé un tournoi autour de ce jeu où les gagnants ont pu gagner d'autres jeux de société créés par lui et sa femme.

Pour commander le jeu : [www.creacomgames.com](http://www.creacomgames.com)



**Salon de la randonnée à Eguzon (Indre) • 1<sup>er</sup> et 2 novembre**

L'office de tourisme et les 2 Communautés de communes étaient présentes au Salon de la randonnée d'Eguzon-Chantôme afin d'informer nos voisins du département de l'Indre de l'offre randonnée.





**Colloque Les parlers du Croissant • 13-15 septembre  
- St-Amant-de-Boixe**

La commune de St-Amant-de-Boixe a accueilli, en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Charente la 4<sup>e</sup> rencontre sur les parlers du Croissant qui a rassemblé d'éminents chercheurs d'Allemagne et de France venus exposer leurs travaux.



**Réunion avec les professionnels de la construction •  
-16 mai**

Organisée par les services Assainissement des Communautés de communes Cœur de Charente et du Rouillacais, l'objectif de cette rencontre était un temps d'échanges avec les terrassiers et professionnels de la construction de notre territoire.



**Une réserve incendie réhabilitée • 21 octobre - Vars  
- ZA des Coteaux**

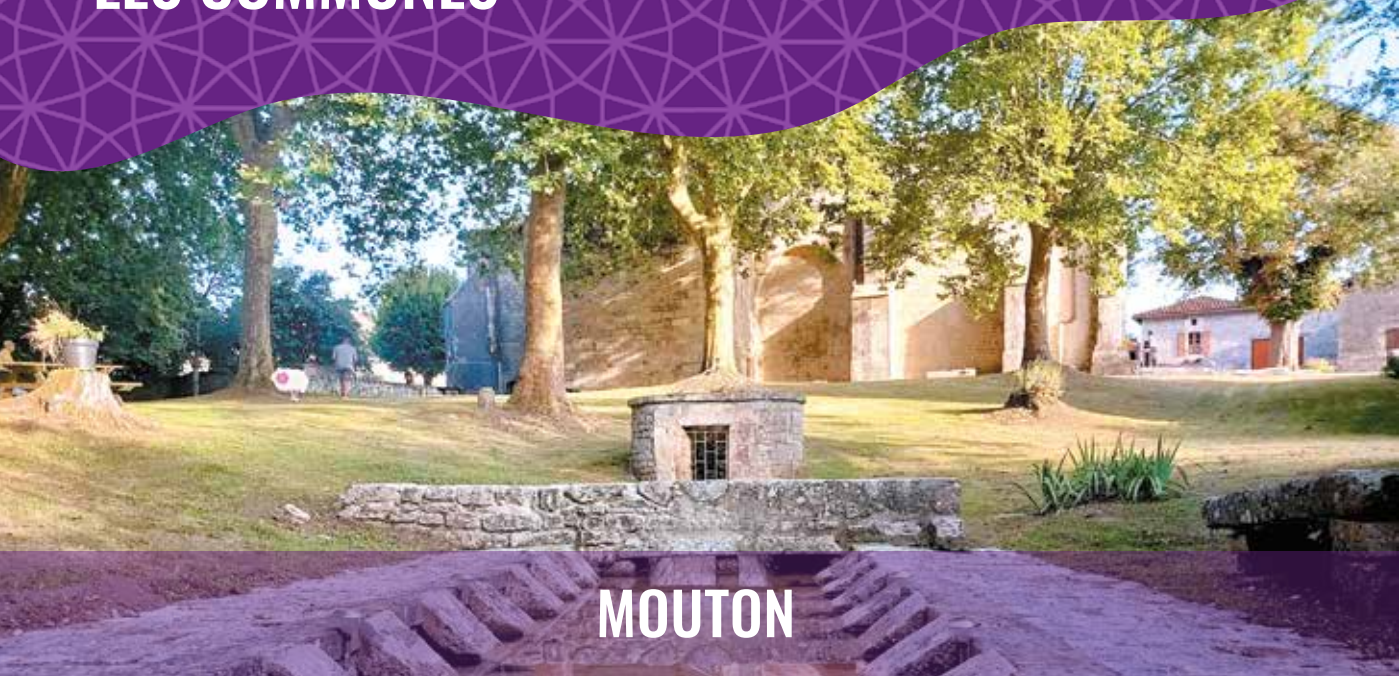
La réserve incendie menaçait de se vider peu à peu avec le déchirement lent et progressif de la bâche d'étanchéité. Celle-ci a été remplacée. Cette réserve contribue, avec l'ensemble des autres points d'eau répertoriés, à la défense contre l'incendie sur la zone d'activité des Coteaux à Vars.



**Un spectacle pour apprendre à gérer son stress •  
6 octobre - Anais**

Plus de 200 personnes, parents et enfants étaient présents pour écouter les conseils de Maud Cimbaro dans son spectacle intitulé « No stress ». Ce spectacle était proposé dans le cadre du dispositif « Emmène-moi au spectacle » du Département.

# LES COMMUNES



## MOUTON

### FOCUS

#### Les maisons à balet

Il s'agit d'un type de maison traditionnelle bien connue des charentais. Le balet désigne un auvent ou une avancée de toit qui protège l'escalier extérieur en pierre. Cet escalier permettait d'accéder à l'habitation avec à l'entrée souvent un évier en pierre. Quant au rez-de-chaussée il était réservé à l'étable ou stockages agricoles. Mouton en comptait plus d'une dizaine. Certaines ont disparu, d'autres ont été restaurées. Vous pouvez les découvrir en cheminant dans le village.



**On venait à Mouton pour danser, on y vient aujourd'hui pour se promener et découvrir son patrimoine.**

Les anecdotes vont bon train dès que l'on parle du dernier commerce qui a fermé à Mouton. Un bar restaurant qui faisait également dancing ! Il a fermé dans les années 1990.

Mme le Maire, Francine Pineau et son conseil municipal se sont attaché depuis le début de leur mandat à redonner de la vie à Mouton. Il y a bien évidemment les touristes, les promeneurs mais comme le précise Francine Pineau « *il était important de recréer des temps forts sur la commune, à travers des moments d'échanges, des manifestations...* ».

« *Nous avons également voulu réintroduire le dialogue entre la mairie et les moltonais(es) et cela fonctionne bien, certaines personnes viennent même juste pour boire un café* » insiste l'équipe municipale.

Le comité des fêtes œuvre aux côtés de la municipalité pour dynamiser Mouton. C'est notamment le cas à l'occasion du

vide-grenier.

Le très riche patrimoine bâti et naturel fait aussi la fierté des habitants et des promeneurs.

L'église Saint Martial vient d'être restaurée et la commune entretient ses deux lavoirs. L'un au pied du Moulin et l'autre en contre-bas de l'église. Le village est traversé par le son-sonnette et la Bonniure qui se jettent dans la Charente.

Les restaurations de l'église classée au titre des Monuments historiques mettent par ailleurs en valeur les pierres tombales de très belle facture, qui sont tout autour de l'édifice. Elles rappellent l'emplacement du tout premier cimetière. Mouton en a connu trois. L'ancien cimetière a été végétalisé et aménagé, quant au cimetière actuel il est en cours d'agrandissement.



### À VOIR, À FAIRE :

- 1 sentier de randonnée balisé de 6 km
- Aire de jeux et pique-nique
- Un artisan potier

Mairie ☎ 05.45.22 54 25 Site Internet : [mairie-mouton.fr](http://mairie-mouton.fr)  
EIDER, épicerie solidaire ☎ 09 50 58 18 06 ou 06 78 90 58 04





## LUPSALT

### Lupsault, petite commune perdue en Nord-Charente mais pas tant que ça !

Composée de Le Bouchet et Sallerit, Lupsault a la particularité de se trouver à la frontière de la Charente-Maritime et à deux pas des Deux-Sèvres.

Comme de nombreuses communes autour, notamment Les Gours, la partie à l'est était occupée par des marais qui ont été assainis. Aujourd'hui la commune est empreinte de terres agricoles à plus de 80%.

De nombreux bâtiments historiques ont soit disparu soit ont été réhabilités. Par exemple, le château du Bouchet (privé) datant du XV<sup>e</sup> siècle, conserve de beaux éléments architecturaux dont le portail d'entrée de type gothique flamboyant. L'église Saint Cybard construite au XIII<sup>e</sup> siècle trône encore fièrement après avoir fait l'objet de très nombreuses restaurations.

Ce qui motive aujourd'hui les élus de la commune, dont son maire, Jean-Louis Durand c'est la dynamique économique du village, grâce notamment, à l'installation d'entreprises.

En 2019 Arnaud PASCAL ouvre sa boulangerie « Du grain au pain ». Il cultive des céréales qu'il transforme en

farine pour faire du pain et viennoiseries BIO (ouvert les mercredis et vendredis matins).

Ouvrent alors en 2022 Chantegrains du Groupe Piveteau et la société JSL Distribution.

Enfin en 2023, c'est au tour de la « Ch'tite Fabrique » de s'installer à Lupsault et proposer la livraison à domicile de pâtisseries et plats divers et un service traiteur pour les repas festifs.

C'est aussi une belle dynamique associative insufflée par deux associations : « Le saut du Loup » qui agit pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine (concerts, rallye patrimoine...) et début 2024 une autre association voit le jour « Lup'Social Club » qui souhaite s'adresser avant tout aux habitants de la commune et des communes voisines en proposant notamment une animation par mois (fête de la musique, marche gourmande...).



## FOCUS

### L'ancienne école revit !

Le 13 juillet a été inaugurée l'exposition sur l'école publique « Lupsault, un siècle d'école publique » dans l'ancienne mairie. La salle de classe reconstituée présente notamment des photos de classe à partir de 1920 jusqu'à 1994 ainsi que des dessins d'élèves (entre 1953 et 1958).

Pour découvrir cette exposition  
Tél : 06.31.83.63.28  
ou 06.61.18.21.46



### À VOIR, À FAIRE :

- 2 sentiers de randonnée balisés de 8 km et 5 km.

Mairie ☎ 05.45.21.02.00 <http://lupsault.byethost3.com>





# VILLEJOUBERT

## FOCUS

### LE CHÂTEAU D'EAU FÊTE SES 90 ANS !

Terminé le temps où Villejoubert ne disposait d'aucun point d'eau naturel, le temps où les habitants devaient s'approvisionner et même faire pacager le bétail ou rincer la « bughée » dans les communes voisines qui surnommaient d'ailleurs Villejoubert « Sèche-bé » (bec sec). Le 5 août 1934, Villejoubert inaugura en grande pompe son château d'eau. Il était alimenté par une source (Le Puits des Preins) située à près de 2,5 km. La tranchée nécessaire à la pose de la canalisation de raccordement a été creusée à la pioche. La concession fut donnée en fermage à la SAUR pour 40 ans jusqu'en 1974. Depuis 1984 la source n'est plus exploitée et le château d'eau a été désaffecté. Villejoubert fut la 1<sup>re</sup> commune rurale à réaliser un service d'adduction d'eau potable.



Si l'on demande à M. le maire, Raymond Sevrit et ses adjoints ce qui fait la fierté de la commune, c'est avant tout de continuer à faire vivre Villejoubert et surtout de la faire grandir. En 50 ans, la population a été multipliée par 3. La raison principale, précisent-ils, c'est la position stratégique entre Angoulême et Ruffec et la proximité de la RN10. La commune fait partie de « l'aire d'attraction d'Angoulême ».

Pour faire face à cette demande, la commune a construit un lotissement de 13 maisons et 6 autres sont en projet. Villejoubert ne dispose pas de commerces mais la proximité de St-Amant-de-Boixe est un atout majeur. La commune est d'ailleurs le premier contributeur en nombre d'enfants qui vont à l'école à St-Amant-de-Boixe.

L'occupation de la commune est ancienne car elle remonte au castrum d'Andone, un ensemble fortifié d'époque gallo-romaine servant à surveiller la voie d'Agrippa, voie romaine de Saintes à Limoges et Lyon; classé Monument Historique en 1986. Aux abords du castrum d'Andone a été

construit à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le logis de la Barre (site privé).

La paroisse de Villejoubert a été créée aux dépens de la forêt de la Boixe par d'importants défrichements au XI<sup>e</sup> siècle. La forêt représente encore 270 ha de surface de la commune.



## À VOIR, À FAIRE :

- Deux circuits de randonnée pédestre balisés.
- Un parcours de géocaching Terra Aventura
- Des hébergements touristiques (gîtes et chambres d'hôtes)
- Site à découvrir : la chapelle de la Mascarine du XII<sup>e</sup> située dans la forêt de la Boixe

Mairie ☎ 05.45.20.61.30 [secretariat@villejoubert.fr](mailto:secretariat@villejoubert.fr)

## À tester pour découvrir l'histoire et le patrimoine de nos communes



**Au fil de nos histoires**

**7 parcours pour découvrir autrement l'histoire de nos communes !**

- Aigre : 1h30 (Point info mairie\*)
- Luxé : 2h (Mairie\*)
- Mansles-les-Fontaines : 1h30 (Office de tourisme\*)
- Saint-Amant-de-Boixe : 1h30 (Mairie\*)
- Saint-Fraigne : 1h (Mairie\*)
- Saint-Sulpice-de-Ruffec : 30 min à 1h (Aire de loisirs "Pont de chez Birot"\*)
- Villefagnan : 2h (Mairie\*)

**Gratuit**  
24h/24 7j/7  
En famille  
Pas d'inscription  
Pas d'application à télécharger

- \*Rendez-vous au point de départ indiqué.
- Scannez le QR code du panneau **Au fil de nos histoires** avec votre téléphone ou tablette.

**Et en route pour le parcours !**  
\*Retour au même endroit.

Retrouvez nous ici

Destination **NORD CHARENTE**  
"Vie et bien-être"

Ne pas jeter sur la voie publique.

## À noter dans vos agendas pour 2025



Cirque, théâtre canin & humour

**PAS BÊTE**  
Cie des Plumés

**DIMANCHE 23 MARS 16H30**

**SALLE DES FÊTES DE MAINE-DE-BOIXE**

**10€ PLEIN 7€ - 16 ANS**  
SUR RÉSERVATION

Place de la Mairie  
16230 Maine-de-Boixe

lesZaiKes ▶

Info/billetterie en ligne  
la-canopee.fr — 05 45 31 32 82  
lapalene.fr — 05 45 96 80 38  
lescarmes.org — 05 17 20 55 22

## CŒUR EN SCÈNE FESTIVAL




**CŒUR DE CHARENTE**  
**26-29 JUIN 2025**

*Cœur en scène*  
**FESTIVAL**

**PRENEZ DATE POUR LE FESTIVAL CŒUR EN SCÈNE 2025**



# GUICHET UNIQUE

## *Petite enfance*

Modes d'accueil et accompagnement  
des familles

**Un seul numéro : 06 27 84 40 51**  
**[guichetunique@coeurdecharente.fr](mailto:guichetunique@coeurdecharente.fr)**



Pour + d'infos

